

FBC Distributed Ledger Technology Adopters ETF

Parts en \$ CA

FBCN

21 septembre 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FBC Distributed Ledger Technology Adopters ETF. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec First Block Capital Inc. au numéro 604-657-9516 ou à l'adresse info@firstblock.capital ou visitez <http://firstblock.capital>.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	11 septembre 2018	Gestionnaire du Fonds :	First Block Capital Inc.
Valeur totale au 21 septembre 2018	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.	Gestionnaire de portefeuille :	First Block Capital Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Le RFG n'est pas disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.	Sous-conseiller :	StoneCastle Investment Management Inc.

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 21 septembre 2018)

Symbole boursier :	FBCN	Volume quotidien moyen :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Bourse :	NEO Bourse Aequitas Inc.	Nombre de jours de négociation :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Monnaie :	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 21 septembre 2018)

Cours du marché :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Valeur liquidative (VL) :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Écart acheteur-vendeur moyen :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Dans quoi le FNB investit-il?

L'objectif de placement du FNB est d'obtenir une plus-value du capital en investissant, directement ou indirectement, principalement dans les titres de participation de sociétés situées partout dans le monde qui développent, utilisent ou offrent la technologie de registre décentralisé, comme la technologie de la chaîne de blocs, ou investissent dans ces technologies dans le cadre de leurs affaires ou activités, notamment pour augmenter l'efficacité opérationnelle, optimiser les processus de règlement, améliorer l'expérience client ou augmenter la sécurité, l'intégrité ou la confidentialité des données.

La majorité des actifs du FNB sont investis dans des sociétés qui se servent de la technologie de registre décentralisé dans une petite partie de leurs affaires. Seule une partie limitée des actifs du FNB sont investis dans des sociétés qui tirent principalement leurs revenus d'activités de développement, de conception, d'octroi de licences ou de soutien relativement à la technologie de registre décentralisé.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 21 septembre 2018. Les placements du FNB changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 21 septembre 2018)

Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Répartition des placements (au 21 septembre 2018)

Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

First Block Capital Inc. estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne**.

Comme il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation par First Block Capital Inc. En général, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Risques » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts en \$ CA du FNB. Les rendements sont calculés en fonction de la valeur (VL) du FNB. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts en \$ CA du FNB au cours des dernières années. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts en \$ CA du FNB sur 3 mois au cours des dernières années. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Rendement moyen

Cette section indique la valeur et le rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts en \$ CA du FNB. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif [souvent appelés fonds communs de placement], mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative (VL)

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui recherchent une exposition aux titres de participation de sociétés qui développent, utilisent ou offrent la technologie de registre décentralisé ou investissent dans cette technologie dans le cadre de leurs affaires ou activités
- qui peuvent tolérer un niveau de risque de placement moyen
- qui recherchent une plus-value du capital et qui n'ont pas besoin d'une source de revenu stable

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts en \$ CA de FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages – Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB – Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB sont constitués des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de FNB s'élèvent à 0,75 % de la valeur du FNB. Cependant, First Block Capital Inc. a accepté de renoncer à une partie des frais de gestion correspondant à 0,10 % de la valeur du FNB jusqu'au 28 février 2019. Compte tenu de cette renonciation, les frais de gestion effectifs seront de 0,65 % par année jusqu'au 28 février 2019. Comme ce FNB est nouveau, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

3. Commission de suivi – La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais d'émission, d'échange et de rachat	First Block Capital Inc. peut, à son appréciation, imputer aux porteurs de parts du FNB un montant à concurrence de 0,25 % du prix d'émission, d'échange ou de rachat, selon le cas, afin de compenser certains coûts d'opérations associés à l'émission, à l'échange ou au rachat des parts du FNB.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec First Block Capital Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

First Block Capital Partners Inc.

3318 – 1055 Dunsmuir Street

Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1KB

Téléphone : 604-669-5165

Site Web : <https://firstblock.capital>

Courriel : info@firstblock.capital

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FBC Distributed Ledger Technology Adopters ETF. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec First Block Capital Inc. numéro 604-657-9516 ou à l'adresse info@firstblock.capital ou visitez <http://firstblock.capital>.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	11 septembre 2018	Gestionnaire du Fonds :	First Block Capital Inc.
Valeur totale au 21 septembre 2018	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.	Gestionnaire de portefeuille :	First Block Capital Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Le RFG n'est pas disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.	Sous-conseiller :	StoneCastle Investment Management Inc.

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 21 septembre 2018)

Symbole boursier :	FBCN.U	Volume quotidien moyen :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Bourse :	NEO Bourse Aequitas Inc.	Nombre de jours de négociation :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Monnaie :	Dollars américains (des États-Unis)		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 21 septembre 2018)

Cours du marché :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Valeur liquidative (VL) :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.
Écart acheteur-vendeur moyen :	Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Dans quoi le FNB investit-il?

L'objectif de placement du FNB est d'obtenir une plus-value du capital en investissant, directement ou indirectement, principalement dans les titres de participation de sociétés situées partout dans le monde qui développent, utilisent ou offrent la technologie de registre décentralisé, comme la technologie de la chaîne de blocs, ou investissent dans ces technologies dans le cadre de leurs affaires ou activités, notamment pour augmenter l'efficacité opérationnelle, optimiser les processus de règlement, améliorer l'expérience client ou augmenter la sécurité, l'intégrité ou la confidentialité des données.

La majorité des actifs du FNB sont investis dans des sociétés qui se servent de la technologie de registre décentralisé dans une petite partie de leurs affaires. Seule une partie limitée des actifs du FNB sont investis dans des sociétés qui tirent principalement leurs revenus d'activités de développement, de conception, d'octroi de licences ou de soutien relativement à la technologie de registre décentralisé.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 21 septembre 2018. Les placements du FNB changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 21 septembre 2018)

Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Répartition des placements (au 21 septembre 2018)

Non disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

First Block Capital Inc. estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne**.

Comme il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation par First Block Capital Inc. En général, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Risques » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts en \$ US du FNB. Les rendements sont calculés en fonction de la valeur (VL) du FNB. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts en \$ US du FNB au cours des dernières années. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts en \$ US du FNB sur 3 mois au cours des dernières années. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Rendement moyen

Cette section indique la valeur et le rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts en \$ US du FNB. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif [souvent appelés fonds communs de placement], mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative (VL)

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui recherchent une exposition aux titres de participation de sociétés qui développent, utilisent ou offrent la technologie de registre décentralisé ou investissent dans cette technologie dans le cadre de leurs affaires ou activités
- qui peuvent tolérer un niveau de risque de placement moyen
- qui recherchent une plus-value du capital et qui n'ont pas besoin d'une source de revenu stable

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts en \$ US de FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages – Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB – Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB sont constitués des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de FNB s'élèvent à 0,75 % de la valeur du FNB. Cependant, First Block Capital Inc. a accepté de renoncer à une partie des frais de gestion correspondant à 0,10 % de la valeur du FNB jusqu'au 28 février 2019. Compte tenu de cette renonciation, les frais de gestion effectifs seront de 0,65 % par année jusqu'au 28 février 2019. Comme ce FNB est nouveau, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

3. Commission de suivi – La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais d'émission, d'échange et de rachat	First Block Capital Inc. peut, à son appréciation, imputer aux porteurs de parts du FNB un montant à concurrence de 0,25 % du prix d'émission, d'échange ou de rachat, selon le cas, afin de compenser certains coûts d'opérations associés à l'émission, à l'échange ou au rachat des parts du FNB.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec First Block Capital Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

First Block Capital Partners Inc.

3318 – 1055 Dunsmuir Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1KB

Téléphone : 604-669-5165 Site Web : <https://firstblock.capital>
Courriel : info@firstblock.capital